



Organisation  
Mondiale  
de la Santé  
Animale

World  
Organisation  
for Animal  
Health

Organización  
Mundial  
de Sanidad  
Animal

Original : anglais  
31 mai 2008

## RAPPORT DE LA RÉUNION DU BUREAU DE LA COMMISSION SCIENTIFIQUE DE L'OIE POUR LES MALADIES ANIMALES

Paris, 31 mai 2008

La réunion du Bureau de la Commission scientifique de l'OIE pour les maladies s'est tenue le 31 mai 2008 au siège de l'OIE à Paris, France, à la suite de la 76<sup>ème</sup> Session générale de l'OIE. Le Docteur Gideon Brückner, Directeur général adjoint de l'OIE, accueille les participants au nom du Docteur Bernard Vallat, Directeur général. Il expose l'objectif principal de la réunion qui est d'identifier les questions prioritaires pour la Commission, d'examiner le programme de travail provisoire pour 2008/2009 et d'identifier les thèmes évoqués durant la 76<sup>ème</sup> Session générale qui doivent être ajoutés au programme d'activités de la Commission.

L'ordre du jour et la liste des participants figurent dans les annexes I et II.

### 1. Examen du plan d'action et des activités pour la période 2008 - 2009

Le Bureau prend acte du programme des réunions de la Commission et des Groupes ad hoc pour 2008 et 2009. Il note qu'à la suite de la décision de la Commission de réaliser une répartition des réunions plus uniforme dans le temps afin d'éviter un programme surchargé après les congés d'été en Europe, les réunions des Groupes ad hoc ont déjà été programmées en juin et juillet 2008. Il est également indiqué qu'une réunion du Bureau de la Commission pourrait être prévue en juillet 2008 en attendant la demande d'évaluation du statut au regard de la fièvre aphteuse d'un Membre.

### 2. Questions prioritaires devant être portées à l'attention de la Commission à la suite du rapport du Président de la Commission au Comité international lors de la 76<sup>ème</sup> Session générale

Le Bureau prend note du rapport du Président de la Commission et des interventions des Pays Membres. La Commission, avec l'aide de Groupes ad hoc, devra, outre ses activités en cours, s'attaquer également aux priorités nouvellement identifiées au cours de l'année 2008/2009 :

#### 2.1. Envisager une approche holistique afin de sensibiliser l'OIE aux facteurs épidémiologiques qui favorisent la propagation mondiale des maladies animales

Il sera demandé à un expert de produire un document de travail afin d'aider le Groupe ad hoc sur l'épidémiologie à débattre de ce point. La Commission décide que les changements climatiques ne doivent pas être examinés isolément mais en relation avec les autres facteurs épidémiologiques.

#### 2.2. Rédiger un manuel sur la surveillance de la santé animale

Ce point sera examiné en détail par le Groupe ad hoc sur l'épidémiologie lors de sa réunion prévue les 11 et 12 juin 2008. Il sera demandé au Groupe ad hoc de proposer les grandes lignes du manuel qui pourraient faire l'objet de débats lors de la réunion du Groupe ad hoc sur la modélisation épidémiologique prévue en août 2008.

### **2.3. Définir des critères pour favoriser la création de réseaux des Laboratoires de référence de l'OIE en charge de certaines maladies spécifiques**

La Commission décide d'inviter le directeur du Laboratoire de référence de l'OIE pour la fièvre aphteuse à Pirbright à participer à la prochaine réunion de la Commission afin qu'il présente des éléments d'information concernant la gestion du réseau de Laboratoires OIE/FAO pour la fièvre aphteuse. La Commission pourra ainsi mettre au point les derniers détails de ses recommandations au Directeur général en termes de moyens à mettre en œuvre pour la poursuite de l'établissement des réseaux de laboratoires de l'OIE.

### **2.4. Préparer des lignes directrices pour la modélisation épidémiologique des maladies animales**

La première réunion du Groupe ad hoc sur la modélisation épidémiologique sera organisée à Fort Collins, États-Unis d'Amérique, du 11 au 15 août 2008, afin de discuter de l'élaboration de lignes directrices sur la modélisation épidémiologique destinées au *Code terrestre*.

### **2.5. Identifier les chapitres du Code terrestre à mettre à jour prioritairement à la lumière des nouvelles connaissances scientifiques**

La Commission a d'ores et déjà identifié les chapitres du *Code terrestre* consacrés à la maladie vésiculeuse du porc, à la brucellose et à la trypanosomiase ainsi que la nécessité de préparer un chapitre sur la fièvre hémorragique de Crimée-Congo.

### **2.6. Programmer et participer à l'organisation scientifique d'une conférence mondiale sur la fièvre aphteuse**

La Commission prend note que la première Conférence mondiale OIE/FAO sur la fièvre aphteuse se tiendra du 24 au 26 juin 2009 à Asunción, Paraguay en attendant que le Délégué du Paraguay confirme officiellement le soutien financier du gouvernement de son pays afin de financer partiellement les dépenses occasionnées par la Conférence.

### **2.7. Développer une procédure de travail pour intégrer plus étroitement l'interface entre les agents pathogènes touchant les hommes, les animaux et la faune sauvage dans une approche scientifique devant présider à l'élaboration des normes**

La Commission estime que cette question doit être discutée de façon prioritaire lors de sa prochaine réunion en septembre 2008. L'impact de la faune sauvage sur le statut officiel des pays et des zones aux fins des échanges commerciaux et au regard de concepts tels que la compartimentation doit être examiné en détail afin de fournir une base scientifique à l'élaboration future des normes de l'OIE.

### **2.8. Assurer le suivi des missions sur la fièvre aphteuse conduites en Amérique du Sud**

Une date de principe est arrêtée, à savoir la semaine du 16 au 23 novembre 2008, pour une troisième mission de suivi en Amérique du Sud en vue d'évaluer l'application de l'accord conclu entre l'OIE et l'Argentine, le Paraguay, le Brésil et la Bolivie. Le Président de la Commission indique que tout doit être mis en œuvre pour prévoir dans l'itinéraire une visite en Bolivie au cours de laquelle l'accent sera mis sur l'application de mesures de prophylaxie au sein de la zone de haute surveillance touchant ces quatre pays. Cette date pourrait être modifiée en raison de la Conférence régionale de l'OIE pour les Amériques qui devrait se tenir la même semaine à Cuba.

### **2.9. Envisager l'utilisation des systèmes d'information géographique pour la notification des maladies et des tests de recherche des protéines non structurales pour les dépistages en masse**

La Commission prend acte avec satisfaction des efforts déjà déployés par le Service scientifique et technique de l'OIE pour saisir les données géographiques sur les demandes des pays d'évaluation de leur statut sanitaire mais elle rappelle qu'elle estime nécessaire d'intégrer plus étroitement les Systèmes d'informations géographiques (SIG) dans la notification des maladies par les Membres de l'OIE.

Passant en revue les problèmes rencontrés pour l'application et l'interprétation des résultats de la surveillance axée sur la présence de protéines non structurales (NSP) pour le diagnostic de la fièvre aphteuse, la Commission conclut qu'il faudra demander au Directeur général de convoquer un Groupe ad hoc en vue d'examiner spécifiquement la question et conseiller la Commission scientifique en matière d'utilisation et d'interprétation des tests de recherche des protéines non structurales.

### **2.10. Établir une procédure d'évaluation des dossiers pour la reconnaissance des statuts sanitaires**

La Commission déplore l'incapacité des pays à adresser dans les délais les dossiers d'évaluation ou l'inobservation des procédures établies de l'OIE pour la constitution des dossiers. Elle conclut que la question doit être examinée et que des recommandations devront être formulées au Directeur général lors de la prochaine réunion de la Commission en septembre 2008.

### **3. Date de la prochaine réunion de la Commission scientifique pour les maladies animales**

La prochaine réunion de la Commission est prévue du 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2008, avec une possibilité de réunion ad hoc fin juillet 2008 en attendant le dossier de demande d'évaluation du statut d'un Membre au regard de la fièvre aphteuse.

---

.../Annexes



**RAPPORT DE LA RÉUNION DU BUREAU  
DE LA COMMISSION SCIENTIFIQUE DE L'OIE POUR LES MALADIES ANIMALES**

**Paris, 31 mai 2008**

---

**Ordre du jour**

- 1. Examen du plan d'action et des activités pour la période 2008 - 2009**
  - 2. Questions prioritaires devant être portées à l'attention de la Commission à la suite du rapport du Président de la Commission au Comité international lors de la 76<sup>ème</sup> Session générale**
    - 2.1. Envisager une approche holistique afin de sensibiliser l'OIE aux facteurs épidémiologiques qui favorisent la propagation mondiale des maladies animales
    - 2.2. Rédiger un manuel sur la surveillance de la santé animale
    - 2.3. Définir des critères pour favoriser la création de réseaux des Laboratoires de référence de l'OIE en charge de certaines maladies spécifiques
    - 2.4. Préparer des lignes directrices pour la modélisation épidémiologique des maladies animales
    - 2.5. Identifier les chapitres du *Code terrestre* à mettre à jour prioritairement à la lumière des nouvelles connaissances scientifiques
    - 2.6. Programmer et participer à l'organisation scientifique d'une conférence mondiale sur la fièvre aphteuse
    - 2.7. Développer une procédure de travail pour intégrer plus étroitement l'interface entre les agents pathogènes touchant les hommes, les animaux et la faune sauvage dans une approche scientifique devant présider à l'élaboration des normes
    - 2.8. Assurer le suivi des missions sur la fièvre aphteuse conduites en Amérique du Sud
    - 2.9. Envisager l'utilisation des systèmes d'information géographique pour la notification des maladies et des tests de recherche des protéines non structurales pour les dépistages en masse
    - 2.10. Établir une procédure d'évaluation des dossiers pour la reconnaissance des statuts sanitaires
  - 3. Date de la prochaine réunion de la Commission scientifique pour les maladies animales**
-



**RAPPORT DE LA RÉUNION DU BUREAU  
DE LA COMMISSION SCIENTIFIQUE DE L'OIE POUR LES MALADIES ANIMALES**

**Paris, 31 mai 2008**

---

**Liste des participants**

**MEMBRES**

---

**Prof. Vincenzo Caporale** (*Président*)  
Director  
Istituto Zooprofilattico Sperimentale  
dell'Abruzzo e del Molise 'G. Caporale'  
Via Campo Boario  
64100 Teramo  
ITALIE  
Tel: (39.0861) 33 22 33  
Fax: (39.0861) 33 22 51  
direttore@izs.it

**Dr Alejandro Schudel** (*Vice-Président*)  
Urraca 1366  
C.P. 7167 Carilo  
Partido de Pinamar  
Provincia de Buenos Aires  
ARGENTINE  
Tel.: (54-22) 5457 1563  
Fax: (54-22) 5457 1563  
alejandro.schudel@gmail.com

**Dr Preben Willeberg** (*Secrétaire général*)  
Center for Animal Disease Modelling and  
Surveillance  
School of Veterinary Medicine  
University of California Davis  
California 95616  
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE  
Tel: (1-530) 752.0336  
Fax: (1-530) 752.1618  
pwilleberg@ucdavis.edu

**BUREAU CENTRAL**

---

**Dr Bernard Vallat**  
Directeur général  
12 rue de Prony  
75017 Paris  
FRANCE  
Tel: 33 - (0)1 44 15 18 88  
Fax: 33 - (0)1 42 67 09 87  
oie@oie.int

**Dr Tomoko Ishibashi**  
Adjointe au Chef du Service scientifique et technique  
t.ishibashi@oie.int

**Dr Lea Knopf**  
Responsable reconnaissance des statuts sanitaires des pays  
Service scientifique et technique  
l.knopf@oie.int

**Dr Gideon Brückner**  
Directeur général adjoint  
g.bruckner@oie.int

---

---

© **Organisation mondiale de la santé animale (OIE), 2008**

Le présent document a été préparé par des spécialistes réunis par l'OIE. En attendant son adoption par le Comité international de l'OIE, les points de vue qui y sont exprimés traduisent exclusivement l'opinion de ces spécialistes.

Toutes les publications de l'OIE (Organisation mondiale de la santé animale) sont protégées par la législation sur le droit d'auteur. Des extraits peuvent être copiés, reproduits, traduits, adaptés ou publiés dans des revues, documents, ouvrages, moyens de communication électronique et tout autre support destiné au public à des fins d'information, pédagogiques ou commerciales, à condition que l'OIE ait préalablement donné son accord écrit.

Les appellations et dénominations employées et la présentation du matériel utilisé dans ce rapport n'impliquent aucunement l'expression d'une opinion quelle qu'elle soit de la part de l'OIE concernant le statut juridique de tout pays, territoire, ville ou zone relevant de son autorité, ni concernant la délimitation de ses frontières ou de ses limites.

La responsabilité des opinions exprimées dans les articles signés incombe exclusivement à leurs auteurs. Le fait de citer des entreprises ou des produits de marque, qu'ils aient ou pas reçu un brevet, n'implique pas qu'ils ont été approuvés ou recommandés par l'OIE préférentiellement à d'autres de nature similaire qui ne sont pas mentionnés.